14/09/2022

"FRANCE TRAVAIL", UNE CHANCE POUR NOS PUBLICS ?

Le directeur général, dans un message au pathos de circonstance faute de véritables informations, annonce dans les pas du gouvernement la « mission de concertation et de préfiguration » visant à la création de France travail.

Enthousiastes, ils nous appellent à l'effort et à la mobilisation, nous assurent de la participation majeure de Pôle emploi dans la définition du projet…

La CGT Pôle emploi tient tout de même à compléter à minima le message de la direction générale. Si nous ne disposons pas d'informations opérationnelles à ce jour, la mission devant rendre son résultat en fin d'année, il y a des éléments de contexte à préciser :

- **D'abord le chantier de déploiement de France Travail doit commencer début 2023 pour être opérationnel en janvier 2024. On veut bien croire au génie mais il est raisonnable de penser qu'une telle restructuration du service public de l'emploi ne sera pas réfléchie en deux mois, le projet est donc probablement déjà ficelé ! La rapidité du déploiement inquiète et le calendrier remet de fait en cause la réelle volonté de concertation notamment avec les organisations syndicales les partenaires sociaux et pose la question de sa sincérité.**
- **Le 12 septembre le ministre du travail a réuni les organisations syndicales pour leur livrer le plan du gouvernement pour atteindre le plein emploi.**

  Les représentants CGT présents nous ont immédiatement communiqué ces éléments :

  1. **Il s'agirait d'une coordination des acteurs centrée autour de l'usager. Le ministre souhaite que cette réforme se traduise par le moins possible de modifications réglementaires et qu'elle soit menée en même temps que le renouvellement de la convention tripartite Etat/Unedic/Pôle emploi et la négociation sur la gouvernance de l'assurance chômage.**
  2. **Réformer l'accompagnement des bénéficiaires du RSA et mieux accompagner les publics les plus éloignés de l'emploi. Dans le cadre de la mission de concertation sur France Travail, mise en place dès l'automne 2022 d'une expérimentation d'un accompagnement renforcé des bénéficiaires du RSA (prévue sur une période de 12 mois dans 10 bassins d'emploi). Dans ce contexte, le ministère propose également de travailler sur l'emploi des travailleurs en situation de handicap avec les acteurs de l'IAE et du handicap.**
- **Ce projet piloté par le ministère du travail est idéologique : précarité et élimination de la protection sociale via une énième baisse des droits aux allocations chômage sont, selon Emmanuel Macron, les ressorts du plein d'emploi !**

Bref, le chômage c'est la faute aux chômeurs et à une mauvaise organisation du Service Public de l'Emploi.

La vielle recette du « tous ensemble » sous le même toit : une structure qui devrait permettre à tous les acteurs chargés d'aider les chômeurs, de travailler ensemble. Recette loin d'avoir fait ses preuves !

Pôle emploi devrait donc fonctionner avec les antennes régionales et locales de l'emploi, les organismes de formation sous l'égide de l'État, les entreprises. Tout cela dans « une logique de résultats et de performances » que la direction générale oublie de préciser dans son message aux agents. Elle omet aussi de dire que le ministère prévoit un partage plus large de nos outils et de nos informations !

Il faudra aussi surveiller les possibles évolutions vers une régionalisation de la compétence emploi et la privatisation de certaines de nos missions.

Le plus beau reste la « ficelle » du faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin : Ils vont encore nous faire croire que l'évolution (qui n'est pas toujours une bénédiction d'ailleurs !) de notre offre de service s'est faite pour s'adapter aux demandes de nos publics alors que nous en laissons toujours plus sur le côté à mesure de nos « innovations » dont le vrai but est la destruction d'un service public entre autre, par une dématérialisation outrancière !

Déjà tous percutés par d'incessantes restructurations (locaux, organisations de travail, pack de démarrage, CRI, Assurance chômage, pack de remobilisation, MET (métiers en tension), …), les années qui viennent vont être d'autant plus difficiles pour les demandeurs d'emploi, mais aussi pour les agents. Les conséquences peuvent être lourdes ne serait-ce qu'en termes de mobilités « forcées » géographiques et/ou professionnelles, organisations du travail impactant les conditions de travail et les contreparties faibles en termes de salaire ! La campagne de promotion se limite à 1,1% de la masse salariale en Occitanie.

Le 29 septembre plusieurs organisations syndicales, dont la CGT, appellent à la grève. A Pôle emploi ce sera l'occasion pour les agents d'exprimer leurs inquiétudes, de se mobiliser pour les salaires alors que des NAO viennent de s'ouvrir, cruciales vu l'inflation, mais aussi de signifier clairement à la direction que nous ne voulons pas une fois de plus être la variable d'ajustement d'un projet politique que nous allons subir sous couvert de concertation !



www.cgtpeoc.org
www.facebook.com/cgtpeoccitanie
la cgt pôle emploi Occitanie
syndicat.cgt-occitanie@pole-emploi.fr
Toulouse - 05.62.16.78.16
Montpellier - 04.99.54.94.98